

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail justice solidarité

DECRET

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D/2002/ 004 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU RECTEUR ET DES
VICES-RECTEURS A L'UNIVERSITE DE CONAKRY

Le Président de la République

- VU La Loi Fondamentale telle que modifiée à ce jour ;
- VU Le Décret N°D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU Le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, N°D/2000/046/SGG/PRG du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les membres du Gouvernement ;
- VU Le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000 portant modification de la structure du Gouvernement ;

DECRETE

1. **RECTEUR** : Prof. Nanamoudou MAGASSOUBA, Mle 116.143 L , précédemment Directeur Général de l'Institut Polytechnique de l'Université de Conakry, en remplacement du Prof. Mohamed Lamine KABA, Mle 128.739 G.

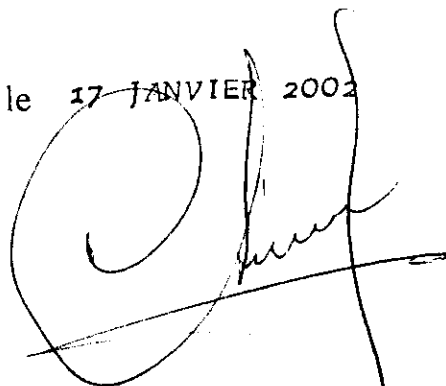
2. **VICE-RECTEUR CHARGE DES ETUDES** : Prof. Ag. Amara CISSE, Mle 96.056, précédemment Chef/Service de Neurologie au G.H.U de Ignace Deen, en remplacement de Jean Marie TOURE, Mle 130.832 H.

3. **VICE-RECTEUR CHARGE DE LA RECHERCHE** : Dr. Alpha Mamadou DIALLO, Mle 135.982 P, Maître de Conférence, précédemment Directeur du CELF à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, en remplacement de Alpha Lamine SYLL ? Mle 127.350 T.

4. **SECRETAIRE GENERAL** : Bamo CECE, Mle 122.383 T, précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de Beyla.

Article 2/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 JANVIER 2002



Général Lansana CONTE